

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Déléage, présidée par Monsieur le maire Bernard Cayen et tenue le 6 décembre 2016, à 19h36, à la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Bernard Cayen, maire
- Monsieur Hugo Morin, conseiller siège no.1
- Monsieur Gilles Jolivette, conseiller siège no.2
- Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3
- Madame Diane Marenger, conseillère siège no.4
- Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5
- Madame Madeleine Aumond, conseillère siège no.6

EST AUSSI PRÉSENT : Monsieur Henri-Claude Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier en tant que secrétaire de la séance.

EST AUSSI PRÉSENTE : Madame Monique Mercier, secrétaire-trésorière adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à l'article 153, à tous les membres du conseil présent.

Sous la présidence de Monsieur Bernard Cayen, la session est ouverte à 19h36.

RÉSOLUTION 2016-12-CMD9368

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Madame la conseillère Diane Marenger, appuyée par Monsieur le conseiller Denis Brazeau, propose et il est résolu par le conseil municipal de Déléage :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2016-12-CMD9369

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR 2017-2018-2019

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du plan triennal d'immobilisations est requise en vertu de l'article 953.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT la présentation faite par le maire concernant le plan triennal d'immobilisations pour 2017-2018-2019;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le conseiller Denis Brazeau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy, propose et il est résolu par le conseil municipal de Déléage :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour 2017-2018-2019 de la municipalité, dont copie est jointe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Ledit programme totalise 2 498 343\$ et se répartit comme suit :

2017 :	2 218 090\$
2018 :	175 253\$
2019 :	105 000\$

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions et portant exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2016-12-CMD9370
LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Hugo Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy, de lever la présente séance extraordinaire à 19h40.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

Je, Bernard Cayen, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bernard Cayen
Maire

Henri-Claude Gagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier